

L'éolien s'invite dans le scrutin

Neuf associations se sont regroupées au sein d'un collectif pour sensibiliser les Corrèziens, avant les élections municipales, au sujet de l'éolien industriel en Corrèze. Le collectif a ainsi diffusé 30 000 exemplaires d'une lettre adressée aux habitants de 150 communes du département situées à l'est d'une ligne allant de Chamberet à Mercoeur. Occasion pour eux de rappeler qu'actuellement pas moins de 180 éoliennes sont en projet en Corrèze, réparties sur 47 communes.

« Ces machines gigantesques (200 m de haut soit un immeuble de 72 étages), dressées sur des points hauts, visibles à des dizaines de km à la ronde, dégraderaient durablement nos conditions de vie, l'environnement, la biodiversité, l'image d'une nature préservée qu'offre notre département, l'harmonie et la beauté de nos paysages », préviennent les membres du collectif avant d'expliquer la stratégie des promoteurs. « Ils commencent par convaincre le maire afin d'identifier les propriétaires des terrains d'implantation du site et

de les démarcher avec sa caution. Ensuite tous les moyens sont bons pour avancer, invitations, promesses fiscales, pressions sur les opposants, informations tronquées et perspectives de loyers annuels mirobolantes (plusieurs fois la valeur des terrains occupés). Et le coût du démantèlement du site en fin de vie des éoliennes (très largement supérieur aux loyers encaissés) reste une bombe à retardement pour les propriétaires qui risquent d'en assumer la charge ».

Autre arguments avancés, toujours selon le collectif, « notre département qui figure parmi les moins ventés de France, n'est pas adapté à »l'énergie du vent« ! D'ailleurs, grâce à ses nombreux barrages, la Corrèze produit déjà plus d'électricité d'origine renouvelable, hydraulique pour l'essentiel (1,8 TWh en 2018) qu'elle n'en consomme (1,6 TWh en 2018). Elle remplit donc parfaitement ses obligations vis-à-vis de la loi de Transition énergétique et rien ne justifie l'implantation de sites éoliens peu productifs ! »

Pour conclure, cette lettre, le collectif demande à chaque candidat(e) aux élections muni-



Le collectif regroupe neuf associations opposées aux projets éoliens industriels envisagés en Corrèze.

Photo DR

pales de préciser sa position sur l'éolien industriel, de s'engager à informer et consulter la population avant toute délibération du conseil municipal sur un projet éolien et enfin privilégier l'environnement, la santé de tous, le développement durable, avant des recettes hypothétiques et non pérennes pour la commune ou l'intérêt de

quelques-uns seulement.

* Membres du collectif : Agir Autrement pour la Xaintrie, Agir pour le midi corrézien, Agir pour le pays d'Eygurande, Agir pour le Plateau des Etangs, Association pour la sauvegarde du Dognon et des gorges du Chavanon, Association pour la sauvegarde du cadre de vie du plateau bortoï, Nature et économie rurale avant les éoliennes, Vent de Corrèze, Vues sur les Monédières.

Email du collectif : collectifcorrezeansoeolienne@gmail.com

Tél. : 06 84 62 72 51